



Relance reçue ce jour pour une facture de 2003

Par **ennora**, le **20/09/2010** à **12:32**

Bonjour

J'aurais besoin de vos conseils s'il vous plait.

Je reçois aujourd'hui une mise en demeure pour une facture de crèche qui date de 2003. Ils insinuent n'avoir reçu aucune réponse de ma part malgré leurs relances mais je n'ai jamais été relancé auparavant et je suis sûre d'avoir régler toutes mes factures à cette crèche. C'est la 1ere fois en 7 ans que ma fille a quitté la crèche que j'entends parler de cet impayé.

Ont-il le droit de me réclamer le montant d'une facture dont je ne me souviens même plus ? je ne suis même pas sûre d'avoir gardé le preuve de paiement 7 ans après.

Je suis désespérée, et ne sais pas quoi faire.

Je vous remercie par avance pour votre aide.